

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce Question écrite n° 1186

Texte de la question

M. Guy Teissier souhaite appeler l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur la proposition de loi n° 2983, déposée le 5 septembre 1996, relative à l'activité de mandataire en vente de véhicules automobiles neufs. Cette proposition de loi qui a été inscrite à l'ordre du jour prioritaire du 6 mars 1997 a été adoptée par l'Assemblée nationale, en première lecture, et est actuellement au Sénat. C'est pourquoi il lui demande les intentions du Gouvernement concernant l'avenir de cette proposition de loi.

Texte de la réponse

La proposition de loi relative à l'activité de mandataire en vente de véhicules automobiles neufs a été enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 5 septembre 1996 et adoptée en première lecture le 6 mars 1997. Elle a été enregistrée au Sénat le 11 mars 1997 sous le numéro 250 et la commission compétente a rendu son rapport (n° 308) le 15 avril 1997. Selon une coutume constante, l'Assemblée nationale nouvellement élue n'est plus saisie des textes qui se trouvaient en instance devant l'Assemblée précédente. En revanche, les textes en instance devant le Sénat ne sont pas affectés par le changement de législature. La proposition de loi précitée se trouvant dans cette dernière situation, il est impossible pour le Gouvernement de redéposer ce texte sur le bureau de l'Assemblée nationale comme le souhaite l'honorable parlementaire. Le Gouvernement souhaite cependant la poursuite du processus d'examen par le Parlement de cette proposition de loi et envisage de l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat dès que le calendrier le permettra.

Données clés

Auteur: M. Guy Teissier

Circonscription: Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 1186 Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : relations avec le Parlement Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2363 Réponse publiée le : 1er septembre 1997, page 2799